

Les aides aux communes de moins de 5 000 habitants, aux EPCI et aux organismes HLM

Soucieux de développer des offres de logement sur l'ensemble du territoire vaclusien, le Conseil département apporte son soutien financier aux collectivités locales et aux organismes HLM.


Les différentes aides

CONTACT

La mobilisation du dispositif départemental en faveur de l'habitat est conditionnée à une certification de haute qualité environnementale dans les programmes neufs des organismes HLM. Enfin, en tant que chef de file de la lutte contre la précarité énergétique, le Département a souhaité inscrire, dans ses dispositifs d'aides, un volet rénovation énergétique ambitieux afin de rendre les logements

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 [0490161500](tel:0490161500)

 [CONTACTER](#)

Aides aux communes et aux EPCI

Le Conseil départemental apporte son soutien aux communes et aux groupements de communes de moins de 5000 habitants qui souhaitent réaliser des opérations de réhabilitations ou d'acquisition améliorées permettant de développer le logement social communal.

Il vient également en aide aux EPCI élaborant leur Programme Local de l'Habitat ainsi que leur politique foncière en faveur de l'habitat

Enfin, il aide également les EPCI devant remplir leurs obligations en matière d'accueil des gens du voyage.

Pour plus d'informations sur les aides financières, vous pouvez télécharger les fiches détaillées suivantes :

- > [Communes de moins de 5 000 habitants et EPCI : acquisition foncière et immobilière](#)
- > [Communes de moins de 5 000 habitants : production de logements conventionnés](#)
- > [Démarches de planification des EPCI et communes en faveur de l'habitat](#)
- > [Aire d'accueil des gens du voyage](#)

Aides aux organismes HLM

Le Conseil départemental apporte son soutien à la production de logements locatifs sociaux pour accroître l'offre nouvelle en logements sur des territoires déficitaires tout en préservant la mixité sociale de l'habitat, ainsi qu'à la réhabilitation par les organismes HLM de leur patrimoine locatif conventionné sur les secteurs concernés par un Programme de Renouvellement Urbain éligibles à l'ANRU et auquel le Département est associé.

Pour plus d'informations sur les aides financières, vous pouvez télécharger les fiches détaillées suivantes :

- > [HLM : productions neuves](#)
- > [HLM : aides aux opérations de réhabilitation du parc social](#)
- > [HLM : acquisition-amélioration](#)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viata - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09